

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2008)
Heft: 225-226

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles fédérales

INITIATIVES

● L'organisation faîtière syndicale Travail suisse a lancé son initiative « 6 semaines de vacances pour tous ». Elle a jusqu'au 15 juillet 2009 pour recueillir au moins 100 000 signatures. En cas d'acceptation, la Suisse devrait introduire une obligation générale de cinq semaines de vacances au moins. Puis, durant les cinq années suivantes, les travailleurs obtiendraient un jour de plus par an. Le patronat a d'ores et déjà fait part de son opposition à cette initiative.



● Il faut tirer un trait sur les salaires excessifs des grands patrons d'entreprises suisses. C'est le but d'une initiative populaire qui a récolté près de 120 000 signatures. Déposé par un petit entrepreneur schaffhousois, le texte exige que les actionnaires votent les rémunérations des administrateurs et des managers mais aussi que les parachutes dorés soient interdits. Les initiants rappellent qu'au cours des dix dernières années, les salaires des dirigeants ont augmenté de manière astronomique. L'écart salarial entre l'employé le moins bien payé et le patron est même passé, selon eux, d'un facteur de 20 à plus de 1 000 en trente ans.



● Franz Weber retire son initiative « Sauver la forêt suisse ». Le texte a atteint son but sans votation populaire, a indiqué l'écologiste. Le Parlement a en effet refusé la révision de la loi sur la forêt que combattait l'initiative. Comme le National, le Conseil des États a estimé que la loi sur la forêt ne doit pas être révisée à ce stade. Il préfère le texte actuel au projet de gouvernement. « La pratique assassine de la coupe rase, préconisée par les auteurs de la révision, n'a ainsi pas passé la rampe », se réjouit la Fondation Helvetia Nostra de Franz Weber.

VOTATIONS

● Le Conseil fédéral a défini les objets des votations du 1^{er} juin. Le peuple et les cantons devront se prononcer sur l'initiative de l'UDC « Pour des naturalisations démocratiques » exigeant de rétablir le droit de tenir des votations sur l'octroi du passeport à croix blanche et d'interdire les recours

contre des refus. Le deuxième texte, « Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale », veut interdire toute activité d'information au Conseil fédéral et aux cadres supérieurs de l'administration en période de votation. Le dernier objet est l'article constitutionnel « Qualité et efficacité économique dans l'assurance maladie ».

DÉFENSE, PROTECTION DE LA POPULATION, SPORTS

● Le Département de la défense a invité les avionneurs Boeing, Dassault, EADS et Gripen International à présenter leurs offres d'ici à l'été pour remplacer partiellement les avions de combat Tiger. L'armée entend se débarrasser de ses 54 Tiger F-5 d'ici à 2015. Conçus dans les années 70, ces appareils sont en passe d'atteindre la fin de leur carrière technique. Ne pouvant être engagés ni par tous temps ni de nuit, ils ne répondent plus aux exigences du service de police aérienne.



LOI SUR LA FORÊT: RÉVISION REFUSÉE

● L'an dernier, 40 % des jeunes Suisses ont été déclarés inaptes au service militaire. Mais l'armée helvétique veut réduire cette proportion. Elle a donc adapté son catalogue de critères d'aptitude aux progrès médicaux.

INTÉRIEUR

● Le Fonds national suisse disposera de 2,61 milliards de francs pour la recherche entre 2008 et 2011. Une nouvelle convention de prestations a été signée avec le Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche.

● Alors que la Suisse prépare une nouvelle loi sur les langues, le Conseil de l'Europe, dans son 3^e rapport sur les langues minoritaires, l'encourage à promouvoir l'usage du romanche dans les écoles et l'administration. Le Conseil souhaite que la Suisse s'assure que le rumantsch grishun soit introduit dans les écoles de manière à « favoriser la protection et la promotion du romanche en tant que langue vivante ». Il propose aussi que des mesures soient prises pour inciter l'administration cantonale et les communes des Grisons présentant une majorité germanophone et une minorité romanche à utiliser le romanche dans les relations avec les locuteurs de cette langue. D'autre part, le Conseil invite les autorités suisses à « supprimer les obstacles d'ordre pratique à l'utilisation

du romanche dans les tribunaux ». Le romanche n'est en effet traditionnellement pas utilisé devant les autorités judiciaires.

TRANSPORTS, COMMUNICATION

● La végétation plantée entre les chaussées des autoroutes va disparaître en Suisse. L'Office fédéral des routes en a décidé ainsi. Leur entretien est coûteux (20 millions de francs par an pour un millier de kilomètres) et dangereux pour les ouvriers. La disparition de ces chantiers améliorera la fluidité du trafic. En outre, il sera possible d'élargir chaque chaussée de près d'un mètre.

● Le courrier est trop cher en Suisse. L'autorité de surveillance du marché postal, PostReg, revient à la charge. Selon elle, la Poste encaisse 300 millions de francs de trop par an. Sa conclusion : une baisse substantielle est possible.

● L'Office fédéral des routes (Ofrou) envisage sérieusement l'interdiction totale de tous les moyens d'annonces de radars, que ce soit sur Internet ou sur les téléphones portables. Sont déjà illégaux les détecteurs basés sur le système de localisation par GPS.

● Le directeur de Swissinfo, Beat Witschi, va quitter l'entreprise fin août. Sa succession sera réglée ultérieurement. À la tête de l'ancienne Radio suisse internationale (RSI) depuis trois ans, Beat Witschi a décidé de partir à l'étranger et d'y relever un nouveau défi. Une décision que regrettent le conseil d'administration et le comité de direction de SRG SSR Idée suisse.

PARLEMENT

● Les parlementaires ouvrent largement les portes du Palais fédéral aux représentants des lobbies. On trouve 262 noms sur le registre des personnes externes autorisées à fréquenter les couloirs et coulisses parlementaires. Les représentants de l'économie sont particulièrement nombreux, notamment dans le domaine de la santé. De même que les syndicalistes. Mais on compte également un bon nombre de délégués d'organisations non gouvernementales sans but lucratif (transports, droits humains, etc.) qui entendent peser sur

la vie politique. Chaque membre du parlement a le droit d'autoriser deux personnes à venir fréquenter les parties du Palais fédéral normalement fermées au public. Cette possibilité est largement utilisée comme le montre le registre des ayants droit mis à jour.

● Le Conseil des États maintient sa position d'il y a deux ans. Il a réaffirmé que la naturalisation par les urnes doit rester possible. Le National ne veut pas d'un tel vote populaire, afin d'éviter l'arbitraire. Mais les États sont d'avis qu'il faut laisser leurs compétences aux cantons.

● Grâce aux élections de l'an dernier, la Suisse progresse en comparaison internationale pour la représentation des femmes au parlement. Elle prend la 25^e place (+ 6) avec 28,5 % des femmes à la chambre basse. Pour les femmes ministres, elle est au 8^e rang. Lors des élections de l'an dernier, le nombre des femmes a augmenté dans 58 % des cas, mais il a baissé dans 22 % des chambres renouvelées et est resté le même dans 20 % des cas. Dans le monde, 17,7 % des parlementaires sont des femmes, soit une progression de 5 % par rapport à il y a dix ans. Le Rwanda garde la première place, en raison de quotas, avec 48,8 % de femmes, devant la Suède (47 %), la Finlande (41,5 %) et l'Argentine (40 %).

FINANCES

● Le surveillant des prix Rudolf Strahm quittera sa fonction pour des raisons d'âge d'ici le milieu de l'année. Connu des Suisses comme « Monsieur Prix », il était en activité depuis août 2004. Il estimait à environ 300 millions de francs les économies réalisées chaque année grâce à ses interventions. Quelque 1 300 dénonciations lui parviennent chaque année.

● L'aigle royal figure désormais sur la nouvelle monnaie commémorative de la Confédération. Le « roi des airs » est le deuxième sujet de la série des monnaies spéciales consacrées au Parc national suisse. Bimétallique, la monnaie d'une valeur nominale de dix francs est dispo-

nible en deux qualités de frappe : normale, ou avec un flan bruni en étui. Sa conception est due à l'illustrateur scientifique et biologiste bâlois Niklaus Heeb.

● Un impôt à la source de 20 % sera prélevé sur les primes des joueurs qui participeront à l'Euro 2008 en juin. C'est ce que prévoit un accord entre l'UEFA et les pays organisateurs, la Suisse et l'Autriche. Selon les estimations, ces impôts devraient rapporter entre 4 et 8 millions de francs à l'État.

● Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a lancé un appel d'un milliard de francs pour financer son action en 2008. Ce budget est le plus élevé de l'histoire du CICR. L'Irak constituera l'opération humanitaire la plus importante avec 107 millions de francs. Le Soudan et l'Afghanistan seront d'autres opérations d'envergure de l'organisation.

AGRICULTURE

● Pour la première fois depuis 17 ans, aucune vache folle n'a été signalée en Suisse en 2007. La maladie avait été découverte dans le pays en 1990. Les mesures qui ont été prises resteront toutefois en place.



VACHE FOLLE : AUCUN CAS
SIGNALÉ EN 2007 ...

CONSEIL FÉDÉRAL

● Les conditions pour toucher les assurances chômage vont être durcies. Le Conseil fédéral a proposé toute une série de mesures visant à économiser

Nouvelles fédérales

▷ 481 millions de francs par an. Il est notamment prévu de faire passer de 12 à 15 mois le temps de cotisation nécessaire pour avoir droit à 400 jours d'indemnités. Le taux de cotisation passerait en outre de 2 à 2,2 %.

● Malgré les méthodes controversées de Dignitas, le Conseil fédéral ne veut pas d'une loi sur le suicide. Il prône le rejet d'une motion qui demande l'élaboration d'une loi sur la surveillance des organisations d'aide au suicide. Dans sa réponse, le gouvernement s'entient à ses prises de position antérieures. Selon lui, la législation actuelle est suffisante.

● Tous les propriétaires de chiens doivent être responsables des dégâts commis par leurs compagnons. Et cela, même s'ils n'ont commis aucune faute. Le Conseil fédéral a également décidé que tous les meilleurs amis de l'homme, du pitbull au chihuahua, devront désormais souscrire une assurance responsabilité civile. 3 000 cas de morsures sont répertoriés chaque année en Suisse.

● Patrick Aebischer a été reconduit dans sa fonction de président de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Il occupait ce poste depuis mars 2000 et avait été réélu en novembre 2003. Le troisième mandat du professeur à la tête du site lausannois arrivera à échéance en février 2012. Dans la foulée, le Conseil fédéral a désigné un nouveau directeur pour l'Institut Paul Scherrer de Villigen (AG), Joël François Mesot, 43 ans, un physicien professeur titulaire de l'EPF de Zurich qui jouit d'une reconnaissance internationale. Il prendra ses fonctions le 1^{er} août prochain.



PROTECTION DES JEUNES SUR INTERNET PAR LA PUNITION?

● Les essais de bracelet électronique des détenus pourront se poursuivre. Le Conseil fédéral a prolongé les autorisations jusqu'à fin 2009. Sept cantons sont concernés par ce test, parmi lesquels Vaud et Genève.

JUSTICE ET POLICE

● Désormais, les autorités cantonales de naturalisation peuvent consulter en ligne toutes les données du casier judiciaire d'un prétendant à la nationalité helvétique. Autre nouveauté : non seulement les condamnations mais aussi les procédures pénales en cours peuvent être connues.

● Le Conseil des États a suivi le National en décidant de renforcer la protection des enfants contre les offres de pornographie dure sur Internet. Le texte qu'il a voté prévoit de rendre punissable la consommation de tels contenus et de ne pas se limiter au seul téléchargement de fichiers. Seul l'accès par mégard à un tel matériel ne sera pas sanctionné. Le Conseil fédéral devra en outre modifier la loi pour que les fournisseurs d'accès conservent les fichiers journaux de leurs clients durant douze mois, et non plus six.

● Les requérants ont été moins nombreux à déposer une demande d'asile en Suisse l'an dernier. Le nombre total des requêtes s'est élevé à 10 387 en 2007, soit une baisse de 1,4 % par rapport à 2006. Pour la première fois depuis longtemps, les demandes les plus nombreuses émanaient d'Erythrée (1 962, +16 %) et non de Serbie (953, -22 %), indique l'Office fédéral des migrations dans sa statistique. Fin décembre 2007, l'effectif des personnes impliquées dans le processus d'asile s'est établi à 40 653. Parmi elles, 5 425 personnes étaient en phase de renvoi.

● Le Conseil fédéral propose de renoncer à de nouvelles normes pé-

nales pour lutter contre la criminalité sur internet. Selon lui, le dispositif légal actuel est suffisant. Il préfère investir en personnel pour renforcer la surveillance des sites violents et ratifier la Convention du Conseil de l'Europe sur la criminalité informatique.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

● La Suisse va accroître son effort financier pour le Proche-Orient. Le département de Micheline Calmy-Rey consacrera 83 millions de francs à l'aide aux Palestiniens d'ici à 2010. En 2006 et 2007, 20 millions de francs par année avaient été dépensés à aider les populations de Gaza et de Cisjordanie.

● La Suisse versera 20 millions de francs pour sa participation à l'Expo-



20 MILLIONS POUR SE MONTRER À SHANGHAI 2010...

sition universelle de 2010 à Shanghai. Après le Conseil des États, le National a accepté de libérer ce crédit, par 139 voix contre 6 et 33 abstentions. Au vu de l'engouement et du nombre record de visiteurs attendus à Shanghai du 1^{er} mai au 31 octobre 2010, la Suisse ne peut rester à l'écart, a notamment expliqué le rapporteur de la commission, Oskar Freysinger (UDC/VS).

ÉNERGIE

● Il faudra améliorer le concept de sécurité à la centrale nucléaire de Mühleberg (BE) si son exploitation devait se prolonger au-delà de 2012. C'est la Division principale de la sécurité des installations nucléaires qui formule cette exigence.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET